



Vous trouverez ci-dessous les nominations des ministres ordonnés pour la rentrée pastorale 2019. D'autres suivront avant la dispersion de l'été.

Je remercie les prêtres, ainsi que Monsieur Pierre Guillerot, diacre, qui se sont rendus disponibles pour une nouvelle mission. C'est, pour un évêque, une vraie joie que de pouvoir compter sur l'esprit de service de ses premiers collaborateurs. Je reçois cette disponibilité comme un appel à être moi-même totalement donné pour l'Église que le Seigneur m'a confiée.

Doyenné de Montluçon

- **Monsieur l'abbé Yvain RIBOULET** est nommé curé de la paroisse du Bon Pasteur pour une durée de 6 ans, renouvelable.
- **Monsieur Pierre GUILLEROT, diacre**, est nommé au service de la paroisse du Bon Pasteur pour une durée de 3 ans, renouvelable.
- **Monsieur l'abbé Karabet HARUTYUNYAN** est nommé curé de la paroisse St Mayeul de Tronçais pour une durée de 6 ans, renouvelable.
- **Une équipe sacerdotale est nommée pour la prise en charge des paroisses de la Trinité et de Sainte Marie. Elle est composée de :**

Monsieur l'abbé Jean-Pierre MILLET, nommé curé pour une durée de 6 ans, renouvelable. Il conserve sa charge de délégué diocésain à la Vie Consacrée et d'aumônier de l'ACF (Action Catholique des Femmes).

Monsieur l'abbé Firmin ILOUHA, prêtre du diocèse de Dolisie (Congo-Brazzaville), avec l'accord de son évêque, nommé vicaire pour la durée du contrat « fidei donum » soit 3 ans, renouvelable.

Monsieur l'abbé Théodore MENDY, prêtre du diocèse de Dakar (Sénégal). Il participera à la vie de l'équipe sacerdotale (rencontres de travail, temps de partage et de prière, vie fraternelle...). Sous l'autorité du curé, il assurera les services qui lui seront demandés sur les paroisses de la Trinité et de Sainte Marie, ainsi que sur les paroisses du doyenné. Il conserve ses charges de responsable de la pastorale des jeunes pour l'agglomération de Montluçon et de prêtre-accompagnateur de l'aumônerie de l'hôpital de Montluçon. Cette nomination est pour la durée de son contrat « fidei donum » soit jusqu'au 31 août 2020, renouvelable 3 ans.

Doyenné de Moulins

- **Monsieur l'abbé Jean-Paul CHANTELOT** est nommé curé de la paroisse Sainte Marie-Mère-de-Dieu, pour une durée de 6 ans, renouvelable. Il conserve ses charges de délégué diocésain pour les relations avec le Judaïsme et avec les Musulmans, de conseiller spirituel du CLER, de prêtre-référent du MCR et d'aumônier diocésain du Mouvement des Chrétiens dans l'Enseignement Public.
- **Monsieur l'abbé André PILLARD** qui, avec ses 75 ans, entre dans une nouvelle étape de

son ministère, est nommé au service des paroisses Notre Dame du Bourbonnais et St-Pierre-St-Paul. Il sera référent de la célébration de la messe en forme extraordinaire de l'unique rite romain à Moulins, dont il assurera le service en alternance avec le chanoine Côme Montjean.

Doyenné Rural

- **Monsieur l'abbé Benoît de MASGONTIER** est nommé curé de la paroisse Notre Dame de l'Alliance pour une durée de 6 ans, renouvelable. Il fera équipe avec le père Firmin MOLA MBALO (lazariste, c.m), vicaire, et avec monsieur l'abbé Delphin RANDRIANDRINA, coopérateur. Monsieur l'abbé de MASGONTIER est déchargé de sa mission de prêtre-accompagnateur de la pastorale diocésaine des jeunes. Il est renouvelé dans sa mission de prêtre-accompagnateur de l'École de Prière Jeunes « Alegria », pour une durée de 3 ans, renouvelable.
- **Monsieur l'abbé Yves MATHONAT**, en accord avec la communauté de l'Emmanuel, est nommé curé de la paroisse Saint Léger-Sainte Procule pour une durée de 6 ans, renouvelable. L'équipe d'Animation Paroissiale continue sa mission jusqu'au terme de son mandat, soit le 31 août 2020.

Je tiens à remercier monsieur l'abbé Daniel MOULINET pour ces 6 années données à la paroisse St-Léger-Ste-Procule, ainsi que l'Équipe d'Animation Paroissiale coordonnée par Madame Michèle JAFFUEL. Monsieur l'abbé Daniel MOULINET, prêtre modérateur, n'était présent que le week-end en raison de ses autres charges (Enseignant-chercheur à l'Institut Catholique de Lyon et au séminaire d'Issy les Moulineaux, aumônier national du Mouvement des Chrétiens dans l'Enseignement Public, archiviste et bibliothécaire diocésain, membre du comité diocésain du diaconat permanent où il est chargé plus particulièrement de l'accompagnement de la formation intellectuelle des cheminants vers le diaconat, ...) Mais il a su conduire la communauté paroissiale sur les chemins de l'Évangile, en lien étroit et confiant avec l'E.A.P.

Les membres de l'Équipe d'Animation Paroissiale, diacre et fidèles-laïcs, ont pris au sérieux leur vocation baptismale et ils se sont donnés généreusement pour qu'en l'absence de pasteur durant la semaine, la paroisse soit fidèle à sa mission. L'Église est belle quand fidèles-laïcs et ministres ordonnés collaborent ensemble pour l'annonce de l'Évangile.

Autres nominations

- Monsieur l'abbé Gilbert LÉPÉE, à l'appel de la Communauté de l'Emmanuel dont il est membre, et avec mon accord, rejoint l'équipe sacerdotale de la paroisse St-Just de Bretennière à Chalons sur Saône, confiée par l'évêque d'Autun à la Communauté de l'Emmanuel, pour une durée de 6 ans. Une évaluation sera faite à mi-mandat.

Monsieur l'abbé Gilbert LÉPÉE a répondu favorablement à l'appel de la Communauté de l'Emmanuel, afin de pouvoir vivre une expérience de vie communautaire entre prêtres de l'Emmanuel, au service d'une paroisse, ce qui ne pouvait lui être proposé dans notre diocèse. Je le remercie de toutes ces années de ministère données à notre Église. Il demeure lié par son incardination au diocèse de Moulins dans lequel, il le sait, il sera toujours accueilli avec joie comme un frère et un ami (récollecion des prêtres, grands événements diocésains, journée du mardi saint et messe chrismale...)

- Le père François HISS (lazariste, c.m.), dès aujourd'hui, avec l'accord de son supérieur, est nommé chapelain de la communauté des bénédictines de l'abbaye de Chantelle jusqu'au 31 août 2020. Cette nomination est renouvelable.

A moulins, le 24 avril 2019



+ Laurent PERCEROU
Evêque de Moulins